

LES NIVEAUX DE SERVICE SUR LE RÉSEAU DÉPARTEMENTAL

Les objectifs de sécurité des usagers, de maintien des activités socio-économiques et d'aménagement du territoire ont conduit le Département à définir ses priorités d'intervention de la façon suivante :

Niveau de service	D1 salé	D1 sablé	D2	D3
Longueur concernée	1050 km	660 km	880 km	840 km
Traitement effectué	Raclage neige + salage	Raclage neige + pouzzolane	Raclage neige + pouzzolane	Raclage neige + pouzzolane
Observations	Fin 1 ^{er} traitement 7h30 semaine 8h30 week-end	Fin 1 ^{er} traitement 7h30 semaine 8h30 week-end	Semaine à partir de 7h30 Week-end 1 passage minimum / jour	Semaine après traitement du D2 Week-end 1 passage minimum / jour

L'heure de départ des interventions pourra être avancée à 6h30 pour le réseau D2, les jours ouvrés, en cas de très fortes chutes de neige annoncées.

En cas de verglas, seul le réseau D1 salé sera traité. Lors d'épisodes météorologiques difficiles, les niveaux de service pourront ne pas être respectés et les moyens disponibles seront concentrés sur le réseau principal. Le passage sur le réseau secondaire pourra être limité à une seule ouverture dans la journée.

LES NIVEAUX DE SERVICE SUR LE RÉSEAU NATIONAL

La Direction Interdépartementale des Routes Massif Central (DIR MC) assure la viabilité hivernale de la RN88, la RN102 et l'A75 suivant des niveaux de service N1 et N2 qui lui sont spécifiques.

Les routes nationales sont traitées par raclage et salage suivant les horaires d'intervention indiqués sur la carte.

Plus d'informations sur www.dir-mc.fr

Quelques chiffres

un hiver en Haute-Loire pour les routes départementales

- Entre 5000 et 13 000 tonnes de sel répandu suivant les conditions climatiques
- Entre 9000 et 22 000 m³ de pouzzolane répandue
- Entre 250 000 et 600 000 km parcourus par les engins de service hivernal
- Entre 6 et 8 millions d'euros de coût pour la collectivité

Les moyens déployés

- 240 agents de conduite
- 68 circuits de traitement dont 45 d'astreinte
- 80 engins de service hivernal
- 10 engins spécifiques (fraises, écreteurs)

DIR Massif Central

32, Rue de Rabanesse
BP 90 447
63012 CLERMONT-FERRAND
tél. 04 73 29 79 79

CONSEILS AUX CONDUCTEURS POUR LA SAISON HIVERNALE

- Attention : l'efficacité du salage (réseau classé D1 salé, N1 et N2) ne peut pas être garantie, notamment pour les températures inférieures à - 5 °C.
- Attention : même après traitement il peut subsister des plaques de neige ou de verglas particulièrement redoutables dans les virages ou les secteurs ventés.
- Dès l'approche de l'hiver, équipez votre véhicule de 4 pneus thermogommes.
- Conservez dans votre véhicule des bottes et vêtements chauds ainsi qu'une pelle.
- Privilégiez les itinéraires classés avec le meilleur niveau de service.
- Informez-vous des conditions de circulation avant votre départ.
- Réduisez votre vitesse, roulez calmement en évitant les accélérations et freinages brusques, augmentez les distances de sécurité.
- Garez-vous si besoin pour faciliter la progression des engins assurant le traitement des chaussées. Ne les dépassez pas si la voie est enneigée ou verglacée même partiellement (code de la route).

Département de la Haute-Loire

Direction des services techniques
Service de gestion de la route
Hôtel du département
1, place Monseigneur de Galard - CS 20310
43009 LE PUY-EN-VELAY cedex

tél. 04 71 07 40 79



Haute-Loire
le DÉPARTEMENT

LA VIABILITÉ HIVERNALE

priorité sécurité

www.inforoute43.fr

Le Département de la Haute-Loire assure la viabilité hivernale des 3400 km de routes départementales.

Les routes nationales sont traitées par l'Etat, DIR Massif Central.

Vous circulez cet hiver en Haute-Loire. Découvrez toutes les informations utiles et pratiques.





Retrouvez toute l'info sur l'état des routes en Haute-Loire sur www.inforoute43.fr • 0 811 651 897

* coût d'une communication locale



ECHELLE : 0 1 2 3 4 5 Km
SGR Nov. 2016

Niveau de service

Réseau National (DIRMC)	Plages horaires d'interventions	
	Semaine	Week-end et jours fériés
N1 Salé	24h/24h	
N2 Salé	De 4h15 à 21h30	
Réseau Départemental	Plages horaires d'interventions	
	Semaine	Week-end et jours fériés
	D1 Salé	De 4h30 à 19h30
	D1 Sablé	De 5h30 à 19h30
D2 Sablé	De 7h30 à 17h00	Après traitement D1
D3 Sablé	De 9h30 à 17h00	Après traitement D2